CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E1946** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 34.79.26.2

Siret : 480 980 663 00037

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8006765

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320210013

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320210013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SOCIETE DE TRAVAUX DU BATIMENT

210 RUE JACQUELINE AURIOL
ZAC DE CLAIRAC ROUTE DE MONTELEGER
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

Téléphone : 04 75 59 37 79 **Fax :** 04 75 59 34 48
Portable : 06 82 82 31 28
Responsabilité légale :
BUFFARD MARC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://stb-travaux.fr
E-mail : marc.buffard@stb-travaux.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 104 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	08/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	08/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		08/02/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E1946** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **04/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/2005
Forme juridique : SARL

Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 34.79.26.2

Siret : **480 980 663 00037**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 8006765
Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 320210013
Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 320210013

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **SOCIETE DE TRAVAUX DU BATIMENT**

210 RUE JACQUELINE AURIOL
ZAC DE CLAIRAC ROUTE DE MONTELEGER
26760 BEAUMONT-LES-VALENCE

Téléphone : 04 75 59 37 79 **Fax :** 04 75 59 34 48
Portable : 06 82 82 31 28

Site Internet : http://stb-travaux.fr
E-mail : marc.buffard@stb-travaux.fr

Responsabilité légale :
BUFFARD MARC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/02/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	08/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.